



OBJECTIF ENFANCE 2025

SAUVEGARDE DE L'ENFANT :
Croiser les expériences,
renforcer les engagements

GROUPE ENFANCE

#ObjectifEnfance

Avec le soutien de :
France 
AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



ACCUEIL ET INTRODUCTION



Mélanie Luchtens
Coordinatrice
Groupe Enfance de la CHD



Laure Etcheto
Responsable programmes *PARTAGE*
Référente GT EBP du Groupe Enfance

ACCUEIL ET INTRODUCTION



CREATION DU GE & CONTEXTE

Historique

- Création en 2014 au sein de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD)
- Des ONG engagées en faveur des enfants et de la réalisation de leurs droits (santé, protection, éducation...)
- Une approche holistique et les ODD comme boussoles

Evolution

- Des échanges et un positionnement commun
- Création d'un temps fort à l'occasion de la JIDE (20 novembre)
- Le soutien de l'AFD pour renforcer le projet

Contexte

- 473 millions d'enfants dans le monde vivent dans une zone de conflits
- 1 enfant sur 6 vit dans une situation d'extrême pauvreté
- Plus de 230 millions de filles et de femmes en vie aujourd'hui ont subi des mutilations génitales, soit une augmentation de 30 millions par rapport à la dernière estimation de 2016, et au moins 12 millions sont mariées de force avant leur majorité chaque année ;



CHAMPS D'ACTION



RENFORCER les capacités des ONG membres et des acteurs de la solidarité internationale par le biais d'échanges de pratiques et le développement d'outils pour améliorer la mise en œuvre de l'AFDE

- Focus sur des sujets clés : participation, politique de sauvegarde de l'enfance
- Création de documents ressource : fiches pratiques (non-discrimination, crises...), guide participation, check-list



INFLUENCER les décideurs publics afin de changer durablement la politique de solidarité internationale de la France, pour contribuer à une réalisation effective des droits de l'enfant

- Les droits de l'enfant devenus priorité de la loi sur le développement (LOP-DSLIM) et de la stratégie humanitaire
- Instances d'échanges politiques et pratiques : MOOC avec l'AFD, groupe de travail « enfance » au sein du CNDSI



INFORMER et mobiliser les acteurs de la solidarité internationale et les décideurs publics sur l'importance de la réalisation des droits de l'enfant

- Événement annuel Objectif Enfance
- Approche partenariale : CSUD, Coalition Education, PDH, Unicef France

INTRODUCTION DE LA POLTIQUE DE SAUVEGARDE DE L'ENFANT

Keeping Children Safe



Berinyuy Naomi Kibula

Spécialiste protection de l'enfance et sauvegarde des jeunes
Responsable de programme Afrique

Keeping Children Safe

Présentation

Keeping Children Safe

Keeping Children Safe

Nous sommes :

- Une coalition internationale fondée en 2002 par des organisations humanitaires et de développement de premier plan.
- Une référence mondiale en matière de protection des enfants dans les secteurs humanitaire et du développement.
- Une organisation caritative enregistrée au Royaume-Uni qui œuvre dans le monde entier pour aider les organisations à assurer la sécurité des enfants.

Présentation

Keeping Children Safe

Keeping Children Safe

Ce que nous faisons :

- **Élaborer des normes** : les normes internationales de protection des enfants, utilisées par des centaines d'organisations dans le monde entier.
- **Fournir des ressources** : des boîtes à outils complètes, des guides et du matériel de formation pour la mise en œuvre de mesures de protection des enfants
- **Renforcement des capacités** : formation et assistance technique pour les organisations à toutes les étapes de leur parcours en matière de protection
- **Certification des organisations** : processus de certification à deux niveaux visant à vérifier que des mesures de protection des enfants sont en place et efficaces
- **Sensibilisation** : promotion de la protection des enfants en tant que responsabilité fondamentale dans tous les secteurs

Présentation

Keeping Children Safe

Keeping Children Safe

Notre approche :

La protection des enfants consiste à veiller à ce que le personnel, les activités et les programmes des organisations ne nuisent pas aux enfants et à ce qu'ils préviennent et traitent de manière appropriée les cas d'abus et d'exploitation.

Contact : www.keepingchildrensafe.global

QU'EST CE QU'UNE POLITIQUE DE SAUVEGARDE DE L'ENFANT

Keeping Children Safe

Une politique de sauvegarde de l'enfance décrit comment une organisation s'engage à prévenir et à répondre de manière appropriée aux préjudices causés aux enfants. Elle reflète les droits des enfants à la protection contre les abus et l'exploitation, tels que décrits dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE).

COMPOSANTES CLES

Keeping Children Safe

Une politique efficace comprend :

- **Un engagement clair**
- **La reconnaissance des risques**
- **Des mesures de prévention**
- **Des procédures de signalement claires**
- **La responsabilité et le suivi**

LE ROLE DES DETENTEURS D'OBLIGATIONS EN PARTICULIER LES ETATS

Keeping Children Safe

Tous les détenteurs d'obligations ont une responsabilité

Les principes généraux soulignent que tout le monde a la responsabilité de soutenir la protection des enfants, et que les organisations ont un devoir de diligence envers les enfants avec lesquels elles travaillent, qu'elles contactent ou qui sont affectés par leur travail.

LE RÔLE DES DETENTEURS D'OBLIGATIONS EN PARTICULIER LES ETATS

Keeping Children Safe

Le rôle spécifique des États

Les représentants des autorités publiques françaises présents aujourd'hui jouent un rôle crucial.

Les États peuvent :

A) Établir un cadre juridique et réglementaire

- Adopter et renforcer des lois nationales conformes à la CIDE
- Effectuer des exercices de cartographie locale pour analyser les dispositifs juridiques, sociaux et de protection de l'enfance dans les contextes où ils opèrent.

LE ROLE DES DETENTEURS D'OBLIGATIONS EN PARTICULIER LES ETATS

Keeping Children Safe

B) Intégrer la sauvegarde dans les politiques de coopération

- Exiger que les partenaires de développement (ONG, agences) aient des politiques de sauvegarde robustes
- Inclure des mesures de sauvegarde de l'enfance dans les accords de partenariat, les formulaires de demande de financement et les rapports.

C) Allouer des ressources

- Veiller à ce que des ressources humaines et financières adéquates soient mises à disposition pour soutenir le développement et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde de l'enfance.

LE ROLE DES DETENTEURS D'OBLIGATIONS EN PARTICULIER LES ETATS

Keeping Children Safe

D) Renforcer les capacités

- Soutenir la formation et l'éducation du personnel des organisations partenaires sur la sauvegarde de l'enfance, y compris dès l'étape d'intégration.
- Faciliter le partage des bonnes pratiques entre acteurs.

E) Assurer la redevabilité

- Mettre en place des mécanismes de suivi régulier, d'audit et d'évaluation externe pour vérifier que les mesures de sauvegarde sont effectives.

CONCLUSION

Keeping Children Safe

La sauvegarde de l'enfance est la responsabilité que les organisations ont de veiller à ce que leur personnel, leurs opérations et leurs programmes ne causent aucun préjudice aux enfants. Ensemble, en tant qu'États, organisations et praticiens, nous avons le pouvoir - et le devoir - de créer des environnements où tous les enfants sont protégés.

ATELIERS

Salle Malala
Niv. -1

Atelier 1 :
**Elaborer sa politique de
sauvegarde de l'enfant (PSE)**



Salle G. Cotteau
Niv. - 1

Atelier 2 :
**Favoriser l'appropriation de
la PSE par ses équipes et/ou
partenaires terrain**



Salle Rousselot
Niv. +1

Atelier 3 :
**Développer des outils et
des pratiques de PSE
adaptés aux enfants**



Session 1 : 10h20 – 11H
Session 2 : 11h15 – 11h50

ATELIER 1 :

Elaborer sa politique de sauvegarde de l'enfant (PSE)

Reconstitution des principales étapes du processus d'élaboration de la PSE, sur la base de l'expérience de l'ONG PARTAGE avec les enfants du monde :

2020

2025

Validation
stratégie

Création d'une
commission mixte
(C.A - Salariés)

Réalisation d'une
procédure
d'alerte +
constitution d'un
comité d'alerte

Obtention d'un
FRIO

Bilan des
pratiques
partenariales

Accompagnement
externe

Validation de la
politique de
protection et de
sauvegarde par le
C.A

ATELIER 2 :

Favoriser l'appropriation de la PSE par ses équipes et/ou partenaires terrain

DÉBAT MOUVANT : La théorie, l'appropriation, les objectifs et modalités d'une politique de sauvegarde

1. La sauvegarde est un concept différent de la protection
2. L'analyse des pratiques organisationnelles relève davantage de la protection que de la sauvegarde
3. Au sein d'une organisation, tout le monde peut participer aux enquêtes et au audit de sauvegarde
4. Toutes les situations d'entorse à une politique de sauvegarde doivent se gérer strictement en interne de l'organisation
5. Réaliser les évaluations de risque de protection lors du développement de projets, d'une activité ou d'un événement est une option

ATELIER 2 :

Favoriser l'appropriation de la PSE par ses équipes et/ou partenaires terrain

Les incontournables du contenu d'une politique de sauvegarde

1. Des engagements clairs, concrets et précis, assortis de moyens démontrant comment l'Organisation entend **prévenir** et **répondre** aux situations qui constitueraient des entorses aux PSE
2. **Des personnes et entités dont les rôles et les responsabilités** sont clairement définis dans le cadre des activités de prévention et de réponse
 - Points focaux protection/sauvegarde – comité de gestion des cas etc.
1. **Des procédures** pour créer et maintenir un environnement protecteur et sûr
 - CL pour un recrutement sûr – formation et recyclage obligatoire pour le personnel – formulaire de signalement – schémas de remontée d'information etc.
1. **Des mécanismes d'évaluation et de révision des pratiques** pour garantir respect des engagements et redevabilité

Partage d'expérience

Plan International France

Accompagner 2 personnes pour un événement de plaidoyer en France



Objectif Enfance 2025



Politique mondiale

De sauvegarde et PSHEA

Politique Mondiale de Sauvegarde & PSHEA

Plan International a mis en place deux politiques complémentaires :

La Politique mondiale de Sauvegarde : « Dites Oui à la Sauvegarde des Enfants et des Participant·es aux Programmes »

La Politique de Prévention du Harcèlement, de l'Exploitation et des Abus Sexuels (PSHEA)

Ces politiques ont pour but de **prévenir activement tout préjudice** envers les enfants, les jeunes et les participant·es aux programmes, en s'assurant que **toutes les activités et structures de l'organisation sont conçues pour être sûres et protectrices.**

POLITIQUE MONDIALE

SAUVEGARDE

DITES OUI! POUR ASSURER LA SECURITE ET LA PROTECTION DES ENFANTS ET DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES

Responsable	Unité de sauvegarde mondiale et de PSHEAS (prévention du harcèlement, de l'exploitation, des abus sexuels)
Numero de version	Finale
Date d'approbation par l'Assemblée des Membres	Novembre 2022
Date d'entrée en vigueur (si différente de celle indiquée ci-dessus)	Novembre 2022
Date de révision (5 ans après la date d'entrée en vigueur ou de modification)	Novembre 2027
Politiques associées	<ul style="list-style-type: none"> Politique PSHEAS (prévention du harcèlement, de l'exploitation et des abus sexuels) de PI Politique mondiale en matière de valeurs, de conduite et de signalement Politique mondiale en matière d'égalité des sexes et d'inclusion Politique mondiale de confidentialité des données Politique en matière de harcèlement, d'intimidation et de discrimination (politique de PI) Politique en matière de griefs (politique de PI) Politique disciplinaire (Politique de PI) Politique de signalement (politique de PI) Code de conduite de PI



Objectifs de la politique : **safeguarding**

- ✔ Prévenir et sensibiliser
- ✔ Intégrer la protection
- ✔ Contrôler et sanctionner

Qui est concerné-e ?

- Tous les membres du personnel et des bénévoles (formation obligatoire)
- Les personnes partenaires de l'organisation
- Les enfants, les jeunes et les communautés avec lesquelles nous travaillons.

Contexte

Venue de la délégation du **Soudan du Sud** pour participer à un **événement de plaidoyer** de haut niveau à l'Assemblée nationale le 9 octobre à l'occasion de la Journée internationale des droits des filles.

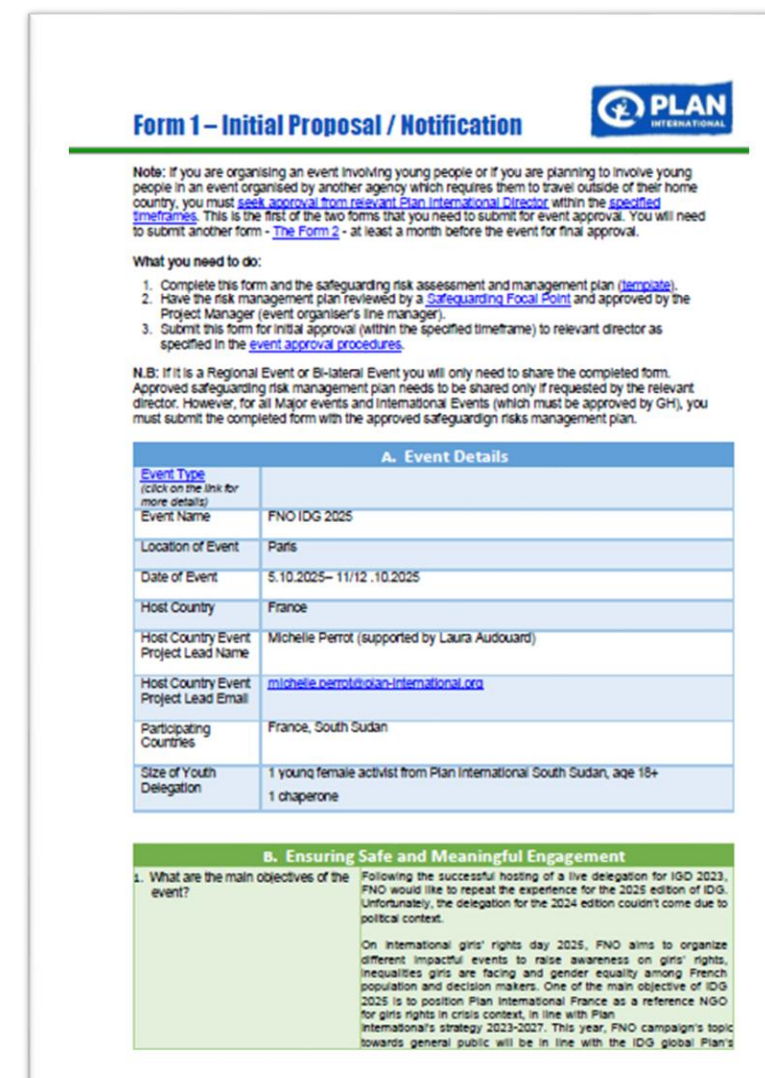
Délégation : Oyella Eunice, **jeune activiste** de 27 ans du Soudan du Sud et présidente-fondatrice de l'association Génération 711 et Agnès Comfort, **coordinatrice du programme *Leaders of Peace*** de Plan International Soudan du Sud.



Notre procédure safeguarding : étape par étape

Etape 1 – 3 mois avant l'événement

- Compléter et envoyer une **proposition initiale** concernant la participation d'un·e jeune à un évènement pour **présenter l'évènement** et présenter les mesures prévues pour garantir sa **participation sûre et authentique**



Form 1 – Initial Proposal / Notification

Note: If you are organising an event involving young people or if you are planning to involve young people in an event organised by another agency which requires them to travel outside of their home country, you must [seek approval from relevant Plan International Director](#) within the [specified timeframes](#). This is the first of the two forms that you need to submit for event approval. You will need to submit another form - [The Form 2](#) - at least a month before the event for final approval.

What you need to do:

1. Complete this form and the safeguarding risk assessment and management plan ([template](#)).
2. Have the risk management plan reviewed by a [Safeguarding Focal Point](#) and approved by the Project Manager (event organiser's line manager).
3. Submit this form for initial approval (within the specified timeframe) to relevant director as specified in the [event approval procedures](#).

N.B: If it is a Regional Event or Bi-lateral Event you will only need to share the completed form. Approved safeguarding risk management plan needs to be shared only if requested by the relevant director. However, for all Major events and International Events (which must be approved by GH), you must submit the completed form with the approved safeguarding risk management plan.

A. Event Details	
Event Type <small>(click on the link for more details)</small>	
Event Name	FNO IDG 2025
Location of Event	Paris
Date of Event	5.10.2025– 11/12.10.2025
Host Country	France
Host Country Event Project Lead Name	Michelle Perrot (supported by Laura Audouard)
Host Country Event Project Lead Email	michelle.perrot@plan-international.org
Participating Countries	France, South Sudan
Size of Youth Delegation	1 young female activist from Plan International South Sudan, age 18+ 1 chaperone

B. Ensuring Safe and Meaningful Engagement

1. What are the main objectives of the event?

Following the successful hosting of a live delegation for IDG 2023, FNO would like to repeat the experience for the 2025 edition of IDG. Unfortunately, the delegation for the 2024 edition couldn't come due to political context.

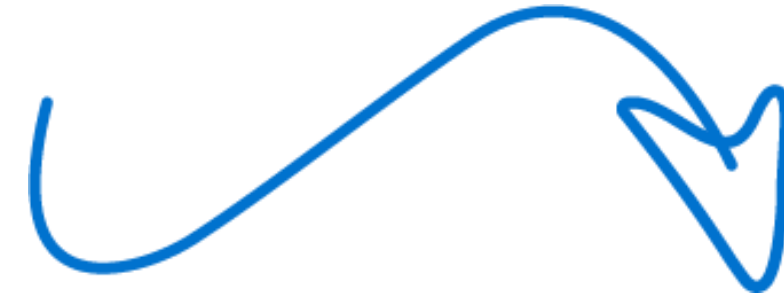
On International girls' rights day 2025, FNO aims to organize different impactful events to raise awareness on girls' rights, inequalities girls are facing and gender equality among French population and decision makers. One of the main objective of IDG 2025 is to position Plan International France as a reference NGO for girls rights in crisis context, in line with Plan International's strategy 2023-2027. This year, FNO campaign's topic towards general public will be in line with the IDG global Plan's



Notre procédure safeguarding : étape par étape

Etape 2 – 3 mois avant l'événement

- Compléter et envoyer le **risk assessment** :
 - **analyse et évaluation des risques** potentiels
 - définir les mesures à prendre pour **réduire et gérer** ces risques
 - évalue la **probabilité, l'impact et l'indicateur** de risque



Event stage	RISK	PROBABILITY	IMPACT	RISK MARKER	MITIGATION PLAN (risks reduction)
General	Delegation members (DM) do not have a passport or passport up to date.	Very Low	Significant	Acceptable	Non relevant. DM already have valid passeport and it was a criteria from FNO for the selection of the delegation
General	DM last minute refusal to participate	Very Low	Significant	Acceptable	<ul style="list-style-type: none"> • The delegation volunteered and was supported in the preparation of the travel and the week in France by FNO.
General	No member of staff - at FNO and/or CO level - appointed as Youth safeguarding (CYP) focal point for the visit.	Very Low	Significant	Acceptable	<ul style="list-style-type: none"> • A chaperone from CO has been identified. • Maria Skvortsova and Michelle Perrot have been identified as the SCYP focal point for FNO.

Notre procédure safeguarding : étape par étape

Etape 3 – J-30

Compléter et envoyer le formulaire *Proposition finale et approbation*

→ **approbation finale de l'événement**

→ identification des **risques additionnels** durant la phase de préparation et les mesures de prévention

→ vérifier que le staff est bien **informé et sensibilisé** aux mesures de safeguarding, et les **procédures** et mécanismes de **reporting** sont mises en place

Etape 4 – J-30

➤ Faire remplir par la délégation les différents formulaires administratifs, notamment pour :

→ s'assurer que la jeune et la chaperonne **connaissent** respectivement **leurs droits et devoirs**

→ s'assurer du **consentement & droit à l'image**

→ vérifier les **besoins en santé et alimentation**

➤ Prévoir un **brief safeguarding avant départ** avec la délégation

➤ envoyer le **livret d'accueil** et de safeguarding

Notre procédure safeguarding : étape par étape

Etape 5 – J-15

- Prévoir un brief safeguarding avec les personnes concernées :
 - **l'équipe projet** en charge de l'évènement plaidoyer et la gestion de la délégation
 - **staff mobilisé** pour l'accompagnement de la délégation sur les temps informels
 - **partenaires, bénévoles, médias et prestataires**



les informer sur leurs **rôles et responsabilités** en matière de sauvegarde, les **points clés** de la politique et **les procédures de signalement**

Notre procédure safeguarding : étape par étape

Etape 6 – Jour J

- Un **brief safeguarding** à l'arrivée de la délégation : infos pratiques, infos concernant la sécurité, que faire en cas de maladie, sentiment d'insécurité, vol de papier etc ; rappel des droits durant l'évènement et d'éventuelles interviews...
- Un **check safeguarding quotidien** est réalisé tous les jours par l'équipe encadrante
- Un dispositif safeguarding était prévu autour de l'évènement, notamment pour les **ITW de journalistes** (ne jamais laisser la jeune seule)



Notre procédure safeguarding : étape par étape

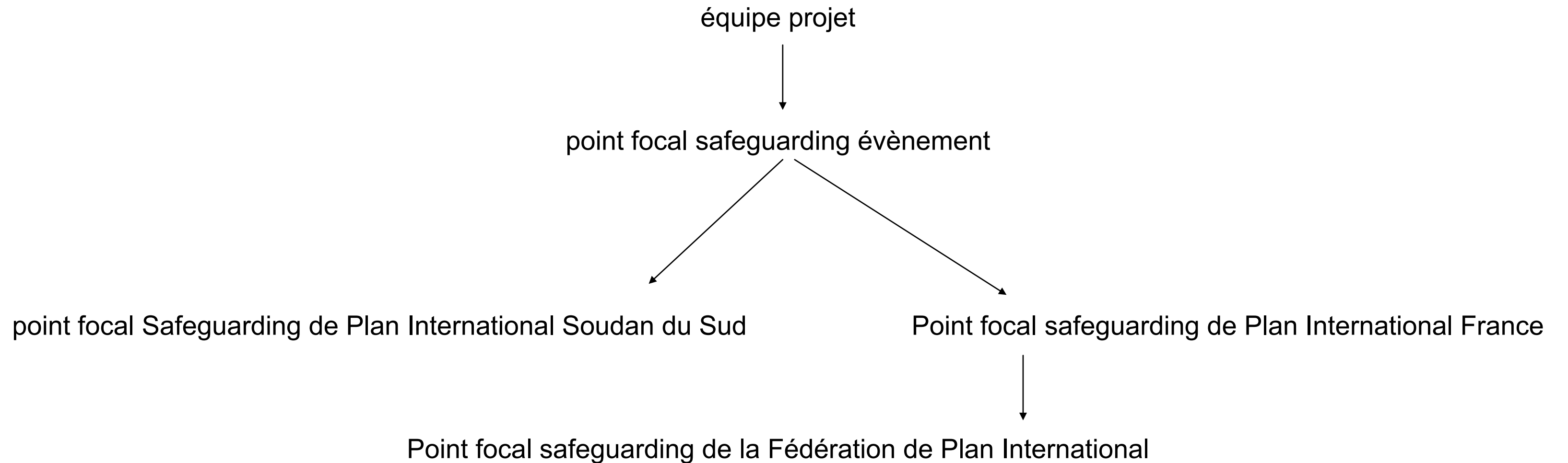
Etape 7 – Post event

- **Veille collective** sur la com RS (pour éviter les tags, diffusion des données persos)
- Faire un **bilan avec les personnes concernées** (1er à chaud + le 2nde 1 mois après) + un bilan d'équipe en interne



Procédure en cas de violation du safeguarding

Circuit d'information



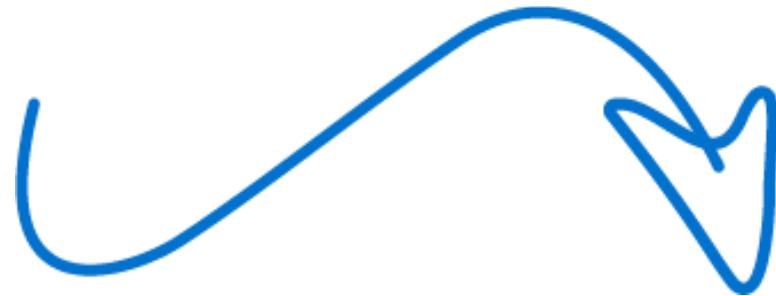
- **Désigner un·e point focal safeguarding dédié**
- Prévoir un **temps d'appropriation des** procédures par le point focal et l'équipe concernée (ex: démarrage du travail sur le safeguarding en mai/ juin pour la venue de la délégation début octobre)
- Faire du **risk assessment** un véritable temps de **partage** et de **sensibilisation** en collectif, plutôt qu'une simple formalité administrative.
- Lors du brief des équipes et des partenaires, identifier les **moyens de communication les plus adaptés** et **vulgariser** au maximum les contenus de la politique et des procédures qui peuvent parfois être lourds
- Rappeler que le respect du safeguarding est une **responsabilité collective** de tous·tes

Leçons apprises

- Organiser des **checks quotidiens** avec la délégation sur le safeguarding (pas forcément besoin de les formaliser)
- Lors d'un event, bien prévenir les intervenant·es et le public de **ne pas taguer sur les RS** les membres de la délégation
- Faire un **groupe whats'app interne** avec les personnes en charge de la gestion de la délégation + un groupe entre la délégation et les personnes en charge de leur gestion

Points facilitant l'appropriation du safeguarding

- la politique de la fédération de Plan International France (**standards et obligations communes**)
- les **formations** standardisées et obligatoires
- les **outils mis à disposition** (ex : guide « comment faire participer un·e jeune à un évènement », trame de risk assessment et de supports de présentation etc.)
- les **points focaux disponibles** à tous les niveaux de l'organisation



Pour favoriser l'environnement favorable et une culture organisationnelle en faveur du safeguarding

Les ressources

Politique safeguarding de Plan International [ICI](#)



Guide *S'assurer de la sécurité des enfants et des jeunes participant à des événements* (en anglais) [ICI](#)



Article sur notre politique safeguarding [ICI](#)



ATELIER 3 :

Développer des outils et des pratiques de PSE
adaptés aux enfants



Mickaela CHURCHILL

Chargée des missions Education et
bien être de l'enfant / Sauvegarde
de l'enfant



Adrien BRAULT

Responsable programmes
Afrique de l'Est



OBJECTIFS DE LA SESSION

- Définition : qu'est qu'une PSE adaptée aux enfants ?
- Principes clés
- Exemples du terrain et partage d'expérience, outils et pratiques
- Temps d'échanges

QUESTION

Que signifie avoir une politique de sauvegarde de l'enfant (PSE) adaptée aux enfants ?

DÉFINITION DE PSE 'ADAPTÉE AUX ENFANTS'

Avoir des documents/pratiques/outils qui sont pensés **avec et pour les enfants**, afin qu'ils puissent connaître les responsabilités de l'organisation vis-à-vis d'eux, connaître leurs droits, et savoir comment et à qui s'adresser s'ils ont des préoccupations. Cela signifie, entre autres :

Langage
compréhensible

Accessibilité

Participation des enfants

Mécanismes de
signalement sûrs et
adaptés

Éducation et
sensibilisation
continues

LE PRINCIPE DE LA PARTICIPATION DE L'ENFANT

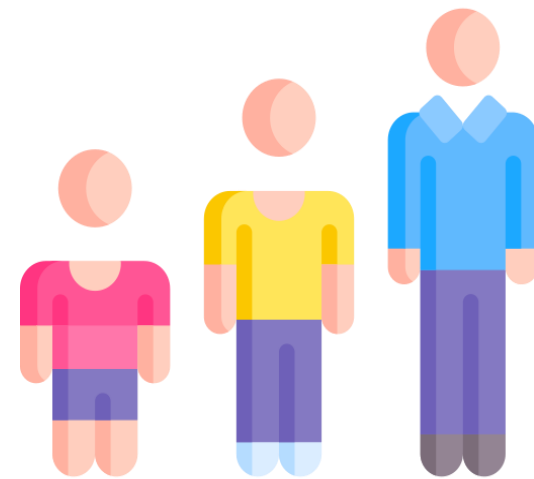
Les États, en tant que débiteurs d'obligations, s'engagent à garantir à chaque enfant le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question le concernant, et à faire en sorte que cette opinion soit dûment prise en considération, compte tenu **de son âge et de son degré de maturité.**



PRINCIPAUX DÉFIS



Adapter les mécanismes et messages aux contextes locaux



Adapter la communication selon l'âge



Garantir l'inclusion et la participation significative de l'enfant



Garantir les ressources nécessaires



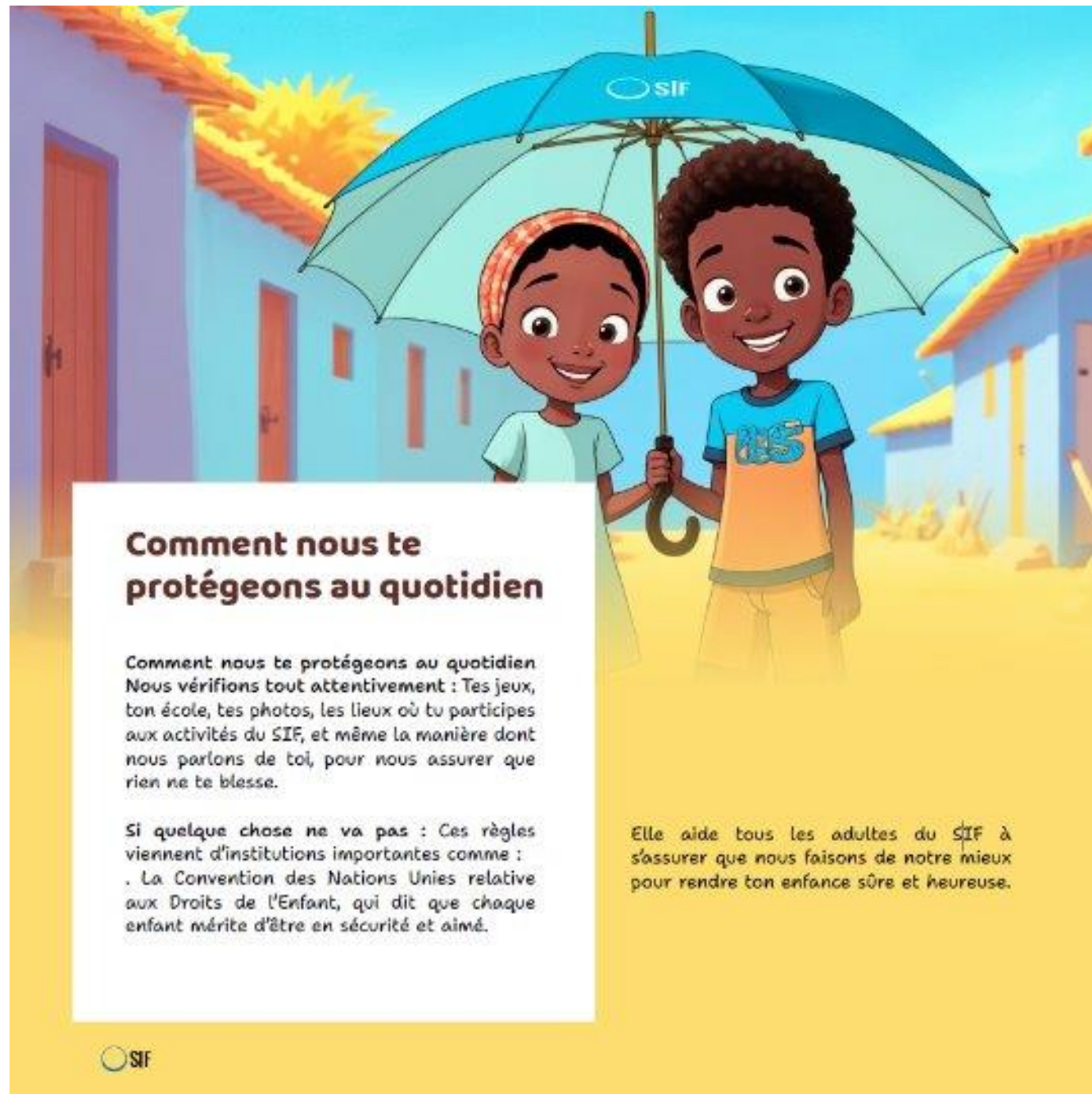
Développer des relations de confiance (institutions, ONG, ...)

BONNE PRATIQUE SIF

PSE en version « adaptée aux enfants »
Exemple issu de la mission Kenya-Somalie



BONNE PRATIQUE SIF



Comment nous te protégeons au quotidien

Comment nous te protégeons au quotidien
Nous vérifions tout attentivement : Tes jeux, ton école, tes photos, les lieux où tu participes aux activités du SIF, et même la manière dont nous parlons de toi, pour nous assurer que rien ne te blesse.

Si quelque chose ne va pas : Ces règles viennent d'institutions importantes comme :
• La Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant, qui dit que chaque enfant mérite d'être en sécurité et aimé.

Elle aide tous les adultes du SIF à s'assurer que nous faisons de notre mieux pour rendre ton enfance sûre et heureuse.

SIF

Nos règles spéciales (Code de Conduite) pour les adultes qui travaillent avec le SIF

Ce sont les règles que doivent respecter tous les adultes qui travaillent avec nous pour s'assurer que tu sois en sécurité, respecté(e) et traité(e) avec gentillesse.



Les membres du SIF doivent toujours :



- ✓ **Veiller à ton bonheur et ta sécurité/protection**
Ils doivent te protéger de tout danger et t'aider à grandir et apprendre dans un environnement sûr.
- ✓ **T'écouter, toi et ta famille**
Tu as le droit de partager tes idées et tes sentiments, et les adultes doivent les prendre au sérieux.
- ✓ **Traiter tous les enfants de façon équitable**
Peu importe d'où tu viens ou à quoi tu ressembles — tout le monde doit être traité avec respect et gentillesse.

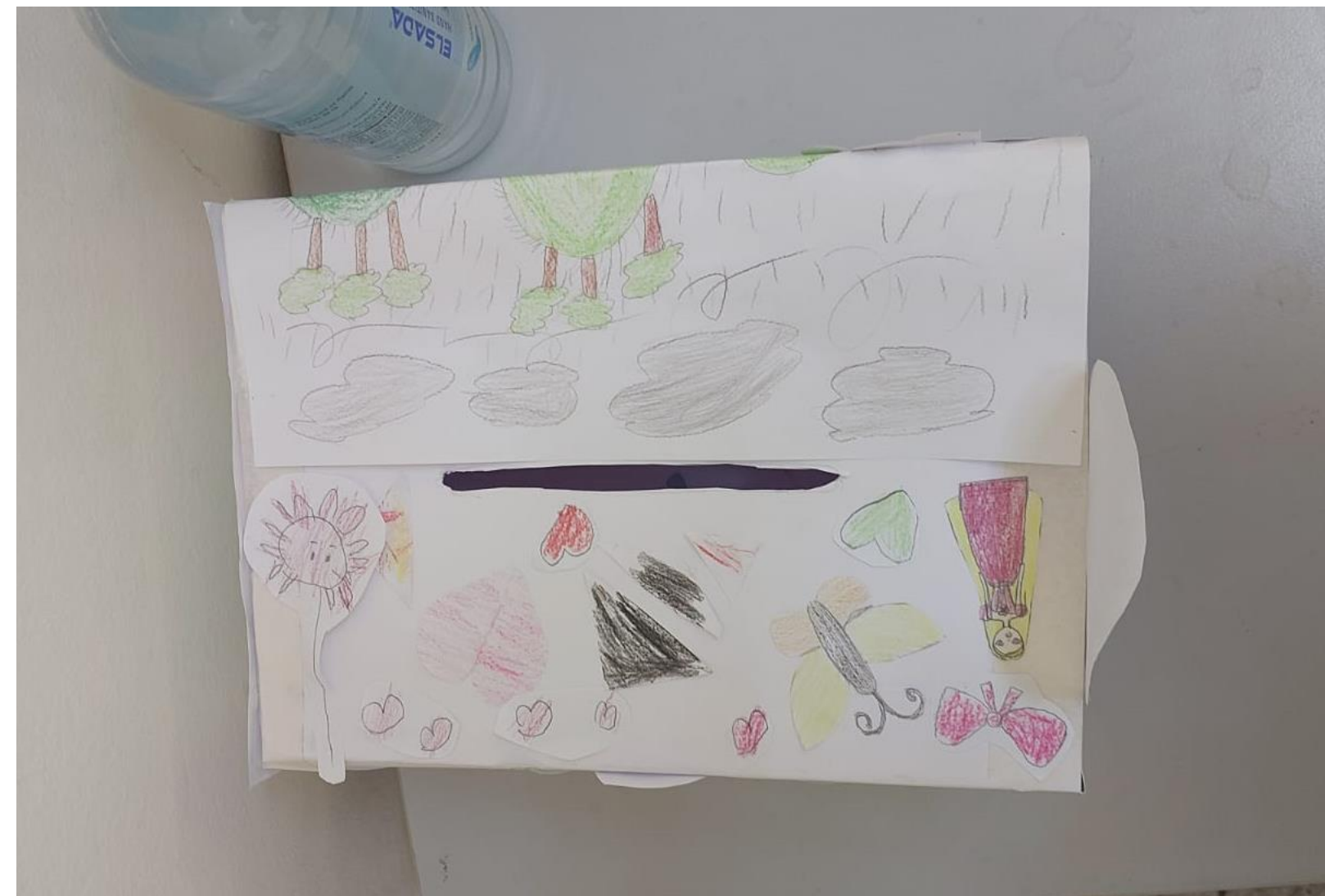
SIF

BONNE PRATIQUE SIF



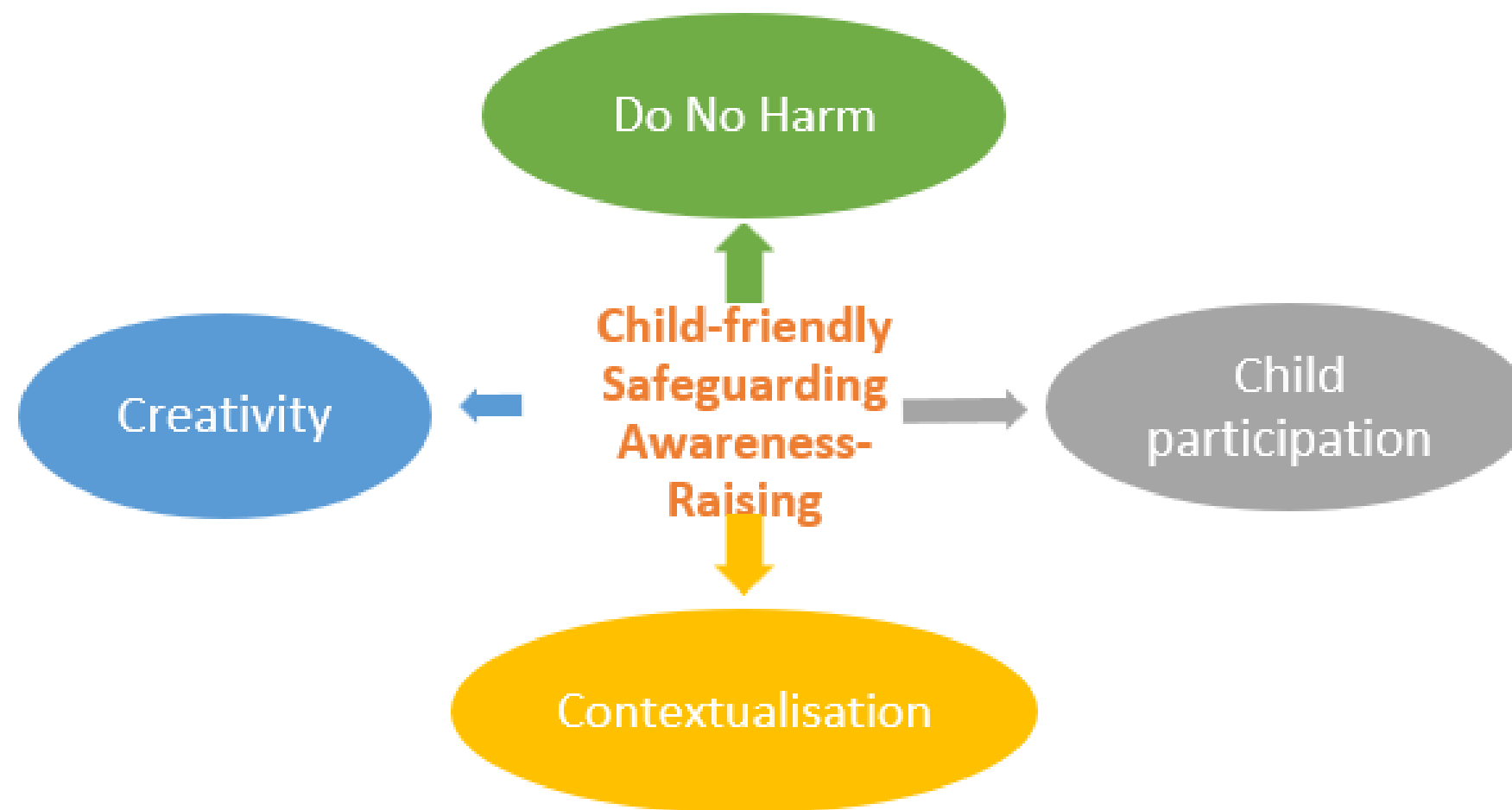
BONNE PRATIQUE SIF

Exemple d'activité : la création des boîtes à suggestion et plaintes



APPROCHE DE WORLD VISION (2019-2022)

- Co-création avec plus de 600 enfants dans neuf pays pour développer des messages simples, adaptés à l'âge, et facilement compris.
- Explication claire des comportements appropriés et inappropriés du personnel, avec des supports visuels contextualisés.



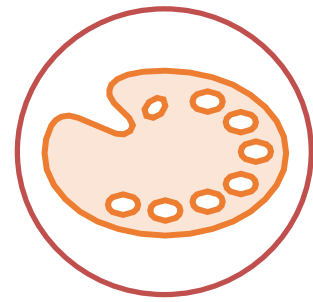
BONNE PRATIQUE WORLD VISION



**Chanson sur la protection,
écrite et chantée par des
enfants en RCA**



BONNE PRATIQUE WORLD VISION



Art, marionnettes et théâtre – Kenya



Marionnettes autour de la protection
et mécanismes de signalement

**GROUPE
ENFANCE**



Atelier Théâtre portant sur le travail
des enfants, le mariage précoce et
mécanismes de signalement.

#ObjectifEnfance
#JIDE

TEMPS D'ÉCHANGE

- 1. Au sein de votre organisation, avez-vous des expériences de bonnes pratiques et outils à partager ?**
- 2. Quels conseils, modèles ou outils le GE pourrait-il élaborer pour aider les ONG à mettre en œuvre une PSE adaptée aux enfants ?**



Retrouvez toutes nos informations et ressources sur notre site internet www.groupe-enfance.org



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !



Avec le soutien de :



#ObjectifEnfance

Suivez nous sur les réseaux sociaux



@GroupeEnfance

